

SOCIETE DE TIR DE GUEBERSCHWIHR
Stand St Marc

68420 GUEBERSCHWIHR

| |
|---------------------------------------------------|
| COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 AVRIL 2017 |
|---------------------------------------------------|

Ordre du jour : Le bruit engendré par les tireurs Poudre Noire (abrégiée PN pour la suite de ce compte-rendu)

Objectifs : Cette réunion doit permettre une réflexion quant à la poursuite du tir PN au sein du club de tir.

Les membres présents pour le comité : André ROGER – Président, François SCHALK – Vice-président, Mathieu LALOUX – Secrétaire, Stephan HEITZ – Responsable armes

Les membres du club de tir présents : Marc ARNOLD, Marcel HAEFFELE, Sébastien BIRGAENTZLE, Tristan MURY, Christian PEROD

La réunion débute officiellement à 19h09.

1. Etat actuel

Les travaux au pas de tir 50m sont quasi-achevés et une nouvelle mesure de bruit devrait se faire fin-avril / début-mai sous la direction de Stephan afin de valider la diminution du niveau de bruit engendré par les tirs aux armes longues. A l'issue de ces mesures un rapport sera établi qui servira d'élément de comparaison avec le précédent qui avait été établi avant les travaux.

Le but étant de prouver que les travaux ont fait diminuer de façon significative le niveau de bruit et d'arriver à la signature d'une nouvelle convention moins restrictive et un règlement intérieur nous apportant plus d'autonomie. Cela nous permettrait de pouvoir à nouveau organiser nos Journées Portes Ouvertes.

2. Problématique

La question se pose quant aux tireurs PN. Le pas de tir sanglier courant n'est pas isolé phoniquement.

La possibilité de faire tirer les tireurs PN au pas de tir 25m est évoquée mais cette pratique générant énormément de fumée, qu'en est-il de la gêne occasionnée pour les autres tireurs ?

3. Solution retenue

A l'issue de la réunion la solution retenue est de considérer la PN comme étant du gros calibre et dédier le pas de tir 25 au tir PN le dernier samedi de chaque mois. Il a également été évoqué l'isolation du pas de tir sanglier courant. Ce projet sera étudié ultérieurement (problématiques des fumées et coût).

Des mesures de bruits seront faites pour évaluer le bruit engendré par le tir PN (surtout avec les armes longues). Suite à ces dernières, et si elles sont positives, des contraintes pourront être levées.

4. Conclusions

- Aucun tir PN le mercredi après-midi ou dimanche jusqu'à nouvel ordre
- Le dernier samedi de chaque mois et durant la plage Gros Calibre, le pas de tir 25m pourra être utilisé par les tireurs PN (se référer aux planning des permanences - prochain samedi PN : le 29 avril après-midi)
- Il n'y a pas d'obligation de permanencier durant le créneau PN

Clôture de la réunion à 19h35.

Mathieu LALOUX
Le Secrétaire



André ROGER
Le Président

